



Site de PDI de Kanyaruchinya, au nord de Goma (Nord-Kivu, RDC), septembre 2012. Photo : Steven Van Damme/Oxfam

## MARCHANDISES DE GUERRE

### Des communautés révèlent le vrai prix du conflit dans l'est de la RDC

Les récentes vagues de déplacement dans l'est de la République démocratique du Congo, qui ont touché plus de 760 000 personnes depuis le début de 2012 rien que dans les provinces du Kivu, traduisent une nouvelle dimension de la crise que connaît actuellement le pays. Alors même que l'armée congolaise lutte contre les rebelles du M23, des groupes armés localisés font leur apparition, et des zones jusque-là relativement stables subissent de nouvelles attaques. Des données recueillies par Oxfam en 2012 montrent que des soldats du gouvernement, des policiers et des autorités civiles se disputent le droit d'exploiter les communautés locales et de leur extorquer de l'argent ou des biens, ce qui a pour effet de plonger ces personnes dans une pauvreté encore plus profonde et de miner leurs efforts en vue de gagner leur vie.

# RÉSUMÉ

L'année passée a été marquée par des déplacements massifs, une instabilité croissante et une souffrance généralisée parmi les communautés de l'est de la République démocratique du Congo (RDC). L'attention de la communauté internationale s'est concentrée sur l'apparition du groupe rebelle M23 en avril 2012, qui a entraîné des violences et la désintégration du contrôle par l'État, avec de graves conséquences humanitaires. Cependant, il ne s'agit pas tant d'une nouvelle crise que d'une nouvelle dimension tragique d'un long conflit qui a plongé les communautés dans un cycle incessant d'abus chroniques et d'insécurité constante, qui mine l'aptitude des populations à se sortir de la pauvreté.

D'après une évaluation effectuée par Oxfam en 2012, les membres des communautés de plusieurs régions de l'est de la RDC estiment que leur situation en matière de sécurité s'est dégradée.

L'évaluation d'Oxfam a mis en relief un niveau alarmant de mauvais traitements infligés aux hommes, aux femmes et aux enfants par des groupes armés, notamment sous la forme de recrutement forcé, de travail forcé et de taxation illégale constante. Tout cela survient dans une région du monde connaissant une crise des droits humains parmi les plus graves, mais aussi parmi les moins dénoncées. Dans les zones sujettes aux attaques lancées par des groupes armés, les populations ont exprimé leurs craintes liées aux meurtres, aux pillages et aux enlèvements. Dans les zones principalement contrôlées par l'État, les populations ont signalé des actes d'exploitation, y compris l'extorsion sous la menace de la violence, par les représentants de l'État, qui sont censés les protéger et les soutenir.

Ce chaos a exacerbé la tendance à transformer les communautés elles-mêmes en marchandises de guerre que se disputent des groupes armés – étatiques et non étatiques – et des autorités qui cherchent à contrôler des opportunités lucratives, afin d'extorquer argent et biens à la population (*voir l'encadré 1*). Dans plusieurs zones, les populations se sont vues obligées de prendre le contrôle de la sécurité et de la justice, du fait de la nature abusive ou absente de l'État, venant ainsi gonfler le nombre de nouveaux groupes armés.

## **Encadré 1 : Les communautés considérées comme marchandises de guerre**

Dans le nord du Masisi, le petit bourg de Kashuga a subi, entre avril et juillet 2012, 12 attaques lancées par l'armée congolaise (FARDC), ainsi que par les groupes rebelles APCLS (*Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain*) et FDLR. Ils se disputaient le contrôle de recettes provenant de taxes illégales imposées aux habitants locaux qui vendaient ou achetaient des produits sur le marché hebdomadaire.

*Pour la sixième fois depuis 2007, Oxfam et ses partenaires locaux ont effectué une évaluation de la protection parmi les communautés de l'est de la RDC. Dans le cadre de discussions en groupes de réflexion et d'entretiens avec des parties prenantes clés, les communautés ont été priées de faire part de leurs opinions sur la situation dans leur zone en matière de protection.*

L'évaluation d'Oxfam a également mis en évidence une augmentation de la fréquence des violences et des actes de représailles à motivation ethnique. Le potentiel d'aggravation de ce phénomène dans de nombreuses parties de l'est de la RDC est très réel. De plus, à mesure que de nouveaux groupes font leur apparition, des zones jusque-là stables le deviennent de moins en moins.

Cela fait six ans qu'Oxfam effectue des évaluations de la protection dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la Province Orientale. La crise actuelle qui touche l'est de la RDC, y compris la récente et soudaine montée de la violence, est le résultat d'années d'inaction aux niveaux local, national et international en vue de résoudre les préoccupations fondamentales en matière de sécurité exprimées sans relâche par les communautés dans le cadre de ces évaluations. Les populations se sentent abandonnées et de plus en plus frustrées par ceux dont le devoir est de les protéger. En désespoir de cause, les communautés ont généralement dit préférer être exploitées par les services de sécurité de l'État que subir les attaques constantes de groupes armés.

L'évaluation de 2012 montre que l'insécurité continue d'affecter les hommes et les femmes différemment mais, pour presque toutes les personnes avec qui Oxfam s'est entretenu, les façons traditionnelles de relever les défis en présence font de moins en moins le poids.

Sur la base des conclusions de son évaluation, Oxfam exhorte le gouvernement de la RDC, les instances gouvernementales régionales et internationales et la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à prendre les mesures suivantes pour assurer une protection aux civils.

#### **Le gouvernement de la RDC doit :**

- **faire une priorité des réformes du secteur de la sécurité qui auront l'impact direct le plus important sur la sécurité des personnes**, y compris le renforcement des systèmes de commandement et de contrôle, l'amélioration des conditions sociales et de travail des soldats et le renforcement des mécanismes de redevabilité des commandants et des soldats ;
- **déployer (ou redéployer) une présence militaire de protection** dans les zones où le retrait des troupes a entraîné une insécurité accrue, tout en surveillant de près ces rotations de l'armée ;
- **aborder de tout urgence les cas d'extorsions et de violations** commis par l'armée (FARDC) et la police (PNC) ;
- **examiner les moyens non militaires de désarmement des groupes armés**, y compris la création de moyens d'incitation économiques et sociaux qui dissuadent les jeunes de s'enrôler ou les encouragent à partir ;
- **veiller à ce que la présence de l'État (militaire ou civile) dans une zone apporte les avantages escomptés** à la population locale, en garantissant la sécurité et en fournissant d'autres services qui sont réellement transparents auprès des populations locales ;

*« Des soldats arrivent depuis 1994 : le FPR [Front patriotique rwandais], le RCD [Rassemblement congolais pour la démocratie], le CNDP, M23. Mais aucun n'a apporté d'améliorations. »*

Homme du Rutshuru

**Les instances gouvernementales régionales et internationales doivent :**

- **s'abstenir de fournir un soutien quelconque** à tout groupe armé de la RDC et respecter le régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies<sup>1</sup> ;
- **aider les organisations de la société civile** à demander des comptes à l'État au niveau local.
- apporter leur soutien aux programmes d'aide afin d'améliorer l'accès équitable des femmes à la justice et aux services de base.

**La MONUSCO doit :**

- **fournir une protection efficace aux civils** dans les zones où les FARDC sont absentes ;
- **améliorer la communication** avec les communautés et dirigeants locaux pour renforcer la confiance ;
- **employer des mesures innovantes** pour accroître la protection, comme l'augmentation du nombre de patrouilles à pied dans les champs et les marchés dans les zones susceptibles de devenir des poudrières, afin de permettre aux civils de maintenir leurs moyens de subsistance ;
- appliquer activement la politique d'obligation de diligence en matière des droits de l'Homme des Nations unies.

# 1 INTRODUCTION

En juin 2012, Oxfam et 41 ONG partenaires locales ont organisé des groupes de réflexion et des entretiens avec 1 328 personnes réparties sur 32 communautés touchées par le conflit dans les trois provinces orientales de la République démocratique du Congo (RDC) : Province Orientale, Nord-Kivu et Sud-Kivu. Les personnes interrogées ont été priées de faire part de leurs opinions concernant la situation en matière de sécurité et leur protection, dans un contexte de violence constante, d'exploitation et de présence généralisée de multiples groupes armés (*voir l'encadré 2 pour les événements clés en matière de sécurité survenus en 2012*).

Il s'agissait de la sixième évaluation de la protection d'Oxfam depuis 2007 (voir l'annexe pour le détail des méthodes employées). L'objectif en est de fournir un instantané des expériences des populations en matière de protection et d'insécurité<sup>2</sup>. Globalement, la situation en matière de sécurité s'est considérablement dégradée dans de nombreuses zones, et beaucoup de communautés continuent de subir les exactions commises par ceux qui détiennent le pouvoir, qu'ils soient des acteurs étatiques ou non. Les personnes interrogées ont dit devoir verser des impôts illégaux et faire l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires, tandis que les meurtres, enlèvements, viols et autres actes de violence sexuelle continuent d'être commis<sup>3</sup>. Malgré quelques signes encourageants sur la capacité de l'armée de l'État à se comporter correctement et à protéger les communautés<sup>4</sup>, et les succès remportés par quelques communautés dans l'atténuation de l'impact de l'insécurité<sup>5</sup>, les populations continuent de souffrir, la volonté de « stabiliser » la situation a jusqu'ici échoué<sup>6</sup> et les relations régionales sont au plus bas.

C'est en grande partie du fait de la prolifération des groupes armés et de l'intensification de leur activité que, début août 2012, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) en RDC avait atteint son niveau maximum depuis trois ans, soit 2,2 millions (par rapport à 1,7 million en 2011)<sup>7</sup>. Rien que dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, 767 000 personnes ont fui leurs foyers depuis le début de l'année et, fin septembre 2012, n'avaient toujours pas pu y retourner<sup>8</sup>. Ce sont 60 000 personnes de plus qui sont parties vers l'Ouganda et le Rwanda voisins<sup>9</sup>.

## Encadré 2 : Événements clés en 2012

- Formation du groupe armé M23 dans les Kivus en avril 2012.
- Désertion militaire de grande échelle dans le district d'Ituri et gains territoriaux ultérieurs par les miliciens dans le Sud-Irumu (février-septembre 2012).
- Insécurité accrue suite aux opérations militaires contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et d'autres groupes armés dans le Sud-Kivu (janvier 2012).
- Résurgence de la LRA (Armée de résistance du Seigneur) dans les districts du Haut et Bas-Uélé (janvier-juillet 2012).
- Poursuite des repréailles par les groupes rebelles Raïa Mutomboki, FDLR et Maï-Maï Nyatura, liées à la tension ethnique croissante entre les communautés (décembre 2011 à l'heure actuelle).
- Prolifération de groupes armés locaux, qui ont intensifié leurs activités (phénomène en partie lié aux élections de novembre 2011).

Pour la première fois depuis 2007, l'évaluation d'Oxfam s'est penchée sur la situation en matière de protection au-delà des zones les plus gravement touchées par l'insécurité, pour inclure les villages qui ne subissaient pas d'attaques armées régulières. Cette approche a permis de comparer les zones où les acteurs armés prédominants (qui sont devenus les autorités *de facto*) étaient soit un groupe armé, soit l'Armée congolaise (FARDC), ou autres services publics, y compris la police (Police Nationale Congolaise, ou PNC), des services de renseignement (ANR – Agence nationale de renseignements) ou une administration publique de façon plus générale. L'évaluation englobait aussi des communautés situées dans des zones où le contrôle alterne régulièrement entre les FARDC et des groupes armés.

Les thèmes suivants ont émergé au cours de l'année passée<sup>10</sup> :

- **La population civile est de plus en plus considérée comme une marchandise de guerre.** Les parties en conflit se disputent le droit d'extorquer de l'argent et des biens aux habitants des zones qu'elles contrôlent. Les abus de pouvoir sont omniprésents dans les zones contrôlées par l'État ainsi que dans celles contrôlées par les rebelles, et l'extorsion et la coercition sont monnaie courante.
- **Les attaques violentes lancées contre les civils se poursuivent,** y compris les meurtres interethniques commis pour se venger.
- **Les mécanismes d'adaptation ne font guère le poids.** Les populations se disent de plus en plus vulnérables et leurs moyens de subsistance sont sérieusement menacés, puisque les gens ne peuvent pas accéder à leurs champs et marchés locaux en toute sécurité.
- **Les hommes, les femmes et les enfants sont touchés de manières différentes par l'insécurité et sont confrontés à des menaces différentes.** Par exemple, les filles ont exprimé leurs craintes concernant l'exploitation et la violence sexuelles, tandis que les garçons ont parlé du risque de violence associé aux meurtres, aux arrestations arbitraires et aux détentions illégales, au travail forcé, et à

la peur du recrutement forcé. Pour les femmes, ces expériences viennent s'ajouter à leur lutte constante pour faire valoir leurs droits, laquelle est liée aux coutumes culturelles et à leur accès limité à la justice.

- **La situation en matière de sécurité est particulièrement critique dans les zones dont le contrôle change fréquemment de mains** entre le gouvernement et les rebelles. La plupart des personnes ont dit préférer la présence des FARDC à leur absence.
- **Faute d'autorités publiques efficaces, de nombreuses personnes ont dit se sentir abandonnées par le gouvernement central.** Dans certains cas, le manque d'une présence publique, ou les violations commises par l'État, ont poussé les personnes à prendre elles-mêmes le contrôle de la justice.
- **De nombreuses zones qui ont vu leur stabilité s'améliorer au cours des quelques dernières années sont devenues moins sûres** depuis le début de 2012, tandis que des groupes armés sont venus prendre la place de l'armée dans certaines zones d'où celle-ci s'était retirée.

## 2 À LA MERCI DES GROUPES ARMÉS

### En sécurité nulle part

Dans de grandes sections de la RDC, il n'y a toujours pas de présence des FARDC pour protéger la population des attaques lancées par des groupes armés étrangers ou locaux. Cela fait des années que des groupes armés comme les FDLR, et des rebelles ougandais comme la LRA et les Forces démocratiques alliées/Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF/Nalu), opèrent librement dans des zones de l'est de la RDC où le contrôle exercé par les FARDC est faible et où les frontières avec les pays voisins sont perméables.

Cependant, au cours de l'année passée, on a assisté à la prolifération des groupes armés, qui ont considérablement intensifié leurs activités. Cette situation a été exacerbée par des désertions de l'armée et le redéploiement des forces gouvernementales, qui ont laissé de grandes sections de l'est de la RDC dépourvues de toute présence des FARDC. Au lendemain de la mutinerie du M23, un nombre de soldats des FARDC estimé à 8 000 ont été envoyés vers des zones du Masisi et du Rutshuru, dans le sud du Nord-Kivu (appelé le « Petit Nord ») pour contrer la rébellion (voir l'encadré 3). Ces « vides sécuritaires » ont rapidement été comblés par des groupes armés désireux d'établir un contrôle sur les zones stratégiques ou riches en ressources. Cela leur a donné l'occasion d'extorquer des biens et de l'argent et de piller les cultures des civils. Dans de vastes zones, la population locale est désormais considérée comme une source majeure de revenus d'impôts illégaux, de main-d'œuvre forcée et de terres et de biens.

*« Ces Mai-Mai Nyatura sont les seuls qui règnent en maîtres ici, personne ne peut échapper à leurs menaces. »*

Homme du Masisi

*« Il n'y a pas de FARDC pour nous protéger ici, ils ont tous rejoint le front [pour combattre le M23]. Seule leur présence peut nous rassurer. »*

Homme du Rutshuru

### Encadré 3 : Des gains reperdus

Au cours des quelques dernières années, le territoire de Lubero, Nord-Kivu, est devenu moins vulnérable aux attaques lancées par des groupes armés, principalement grâce à un contrôle supérieur exercé par les FARDC. Cependant, vers la mi-avril 2012, plus de la moitié des soldats des FARDC de la zone ont été envoyés combattre d'anciens soldats du CNDP (Congrès national pour la défense du peuple, désormais connu sous le nom de M23), qui s'étaient mutinés. Les terres sont retombées sous le contrôle des FDLR et d'une coalition de groupes armés congolais, dirigés par le « Colonel » Kahasha (qui avait lui-même déserté les FARDC début 2012) et le « Général » Lafontaine, ex-PARECO (Patriotes résistants congolais). Les gains éventuels que les populations avaient obtenus durant les années de stabilité croissante sont désormais en passe d'être perdus. Comme l'a dit une personne : « Nous avons recommencé à travailler nos terres, à reconstruire notre vie. Maintenant nous sommes à nouveau retournés dormir dans nos champs. »



Les zones contrôlées par les groupes armés se situent généralement loin des principaux réseaux routiers bien que, récemment (après que les troupes des FARDC sont parties ailleurs) certains groupes aient regagné les villes. Dans ces zones, les populations ont un accès limité à leurs champs et ont réduit leurs mouvements à cause de l'insécurité. Les communautés de ces zones ont exprimé leur sentiment d'abandon par le gouvernement central, apparemment incapable de protéger la population de la violence ou peu disposé à le faire.

De manière générale, les communautés ont confié à Oxfam avoir besoin d'une présence efficace des FARDC pour les protéger des attaques émanant de groupes armés. Cependant, dans certaines zones, et selon la nature de la relation ou de l'accord précis(e) entre la communauté locale et le ou les groupe(s) armé(s), les populations ont déclaré préférer la présence des groupes armés à des FARDC inefficaces. Dans le cas des Mai-Mai Yakutumba dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu), des miliciens des FRPI (*Forces de résistance patriotiques en Ituri*) dans le territoire d'Irumu (Province Orientale) et des Raïa Mutomboki dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu), il y a des liens sociaux plus étroits entre le groupe armé local et la communauté, et les gens peuvent négocier plus facilement leur protection. Néanmoins, les commentaires de ce type ne peuvent pas être généralisés à toute la communauté ; ils peuvent être influencés par la crainte de l'instabilité suite à des confrontations armées entre les FARDC et les groupes armés, par le ressentiment de la communauté à l'encontre d'une section particulière des FARDC (souvent fonction d'appartenances ethniques) ou par la peur ressentie par les personnes interrogées de s'exprimer librement.

### **Vivre dans la peur**

Dans toutes les communautés où les groupes armés<sup>11</sup> non étatiques sont l'acteur armé prédominant, les personnes ont surtout exprimé leur sentiment d'insécurité du fait des meurtres, des violences sexuelles, des enlèvements, de la torture, du recrutement forcé et des arrestations arbitraires. Ces violations peuvent soit viser des individus s'ils refusent d'accéder aux exigences des groupes armés (ce qui est apparemment arrivé à Petit Nord, Nord-Kivu, où des personnes ayant critiqué la présence des groupes armés auraient été tuées), soit une communauté tout entière, comme dans le Kalehe (Sud-Kivu), où les FDLR ont lancé des attaques brutales contre des villages soupçonnés d'avoir accueilli des combattants ennemis issus des Raïa Mutomboki. Ces violations seraient aussi survenues dans le cadre d'attaques visant des villages, durant lesquelles des maisons ont été brûlées, des femmes violées et des hommes tués ou forcés à porter de la nourriture ou d'autres biens volés pour les rebelles.

### **Payer pour être protégé**

Les communautés ont signalé de nombreuses violations, qui prennent la forme soit de vols (pillage de maisons ou de champs, et vol à main armée de biens ou de bétail) soit d'extorsion (impôts illégaux, contributions forcées, demandes de rançons ou travail forcé). Dans de nombreuses zones, l'extorsion et les impôts illégaux signifient que les communautés indigentes sont de plus en plus considérées comme une

*« Même si c'était un poulet qui criait, son propriétaire venait voir ce qui se passait. »*

Femme du Haut Uélé

*« Ceux qui tentent de se défendre ou de protester sont tués sur-le-champ. »*

Homme du Masisi

marchandise de guerre, et constituent par moments une des plus importantes sources de revenus pour les groupes armés.

Dans le Masisi, par exemple, il a été signalé que les agriculteurs devaient payer 1 000 francs congolais (FC) (environ 1 dollar US ou l'équivalent de 2 à 3 kilos de haricots) aux membres locaux des Mai-Mai Nyatura pour chaque personne désirent accéder à ses champs. Dans l'Irumu (Ituri), les femmes qui vendent leur production sur les marchés ont dit qu'elles devaient donner du bois et de la paille aux miliciens en arrivant sur le marché et que chaque ménage devait verser 500 FC (0,5 \$) aux miliciens tous les mois. Et dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu), il a été signalé que les FDLR exigeaient une grande somme d'argent pour libérer leurs otages (500 dollars par personne) – somme que n'ont pas les populations. Comme l'a dit un homme : « Nous ne pouvons pas nous procurer cet argent facilement, après tout ce qu'on nous a pillé. Ainsi, nous n'avons d'autre option que de vendre nos biens pour les libérer. Nous vendons nos terres, notre maison et notre bétail. »

### **L'impact sur les moyens de subsistance des personnes**

Le manque d'accès des personnes à leurs champs – soit du fait de l'insécurité soit parce qu'il leur est interdit par des acteurs armés locaux (p. ex. ADF/Nalu à Beni ou M23 dans le Rutshuru) – entrave gravement leur aptitude à gagner leur vie. De nombreux agriculteurs ont dit ne plus se rendre dans leurs champs de peur d'être tués ou violés. Par conséquent, les personnes vulnérables le deviennent encore plus. Les partenaires de la société civile d'Oxfam qui ont facilité les discussions en groupes de réflexion ont signalé que les veuves et les personnes déplacées, qui sont souvent les personnes qui ont le moins d'options, souffrent davantage de ces impôts généralisés. Comme l'a dit une femme du district d'Ituri (Province Orientale) : « Ces perceptions d'impôts forcées [pour les miliciens] constituent un fardeau tout particulièrement lourd pour les personnes les plus vulnérables, les personnes déplacées et les veuves ».

### **Mécanismes d'adaptation**

Dans les zones qui sont largement contrôlées par les groupes armés locaux, les gens disent que la décision de partir de chez eux constitue une option pour éviter la violence ou, s'ils décident de rester chez eux, ils tentent d'atténuer l'impact négatif du groupe armé sur la communauté locale. Dans certaines communautés de l'Irumu (Province Orientale), du Masisi (Nord-Kivu) et du Kalehe (Sud-Kivu), les gens ont dit donner « volontairement » des aliments et d'autres biens au groupe armé pour en dissuader les membres de piller leur village. Dans une communauté du district d'Ituri (Province Orientale), le chef local perçoit 500 FC (0,5 dollar), un petit panier de farine et un peu de bois de feu de la part des femmes qui se rendent au marché pour les proposer ensuite aux miliciens. Les « négociations » de ce type dépendent fortement des liens sociaux éventuels qui existent entre le groupe armé et la communauté locale et de l'intensité des actes de violence qu'il commet. L'analyse d'Oxfam a montré que, avec les groupes armés nouvellement arrivés ou les groupes venus de l'extérieur de la zone, et durant les hostilités ouvertes, il y a largement

*« Il ne me reste plus d'argent, et parfois il arrive que j'économise un peu d'argent pour payer les frais de scolarité de mes enfants. Mais les FDLR arrivent et pillent tout, nous laissant dans la pauvreté. »*

Femme du Kalehe

*« Nous avons même peur de cultiver nos champs parce qu'ils nous prendront tout ».*

Homme du Kalehe

moins de possibilités pour la communauté locale de négocier des mesures afin de limiter la probabilité d'attaques sur les villages.

Certaines communautés ont signalé que des groupes de défense locaux avaient été mis sur pied, souvent basés sur des distinctions ethniques. De jeunes hommes (armés ou non) patrouillent dans le village et affirment défendre leur communauté des attaques ennemies. La réaction de la communauté est souvent positive dans un premier temps. Néanmoins, certaines personnes ont exprimé des inquiétudes concernant cette tendance et se demandaient « jusqu'où irait ce processus » ; elles craignaient par ailleurs de faire l'objet de représailles de la part des miliciens ennemis<sup>12</sup>.

Un homme du Rutshuru nous a expliqué les liens étroits entre les groupes de défense locaux, les tensions ethniques et le banditisme : « du fait de la « haine tribale », certains leaders politiques, administratifs et coutumiers recrutent de jeunes hommes au sein de leur « communauté ethnique » pour former des groupes armés destinés à les défendre d'attaques potentielles lancées par d'autres groupes ethniques. Ces jeunes ont aussi l'habitude de lancer des attaques armées sur des véhicules commerciaux, le butin allant à leur chef. Toutefois, certaines communautés avaient demandé à être armées pour repousser ces groupes armés. Cela traduit une tendance croissante observée par Oxfam dans le cadre de laquelle des groupes de défense locaux armés remplacent les services de sécurité de l'État – ce qui, à long terme, risque d'exacerber, et non d'atténuer, l'insécurité.

# 3 COMMENT EST VÉCUE L'INSÉCURITÉ PAR LES HOMMES ET LES FEMMES

## L'incidence de l'insécurité sur les hommes et les garçons

En général, les personnes interrogées ont dit que les hommes et les garçons sont plus vulnérables aux meurtres, au recrutement forcé, au travail forcé, aux arrestations arbitraires et aux détentions illégales. Dans les zones sujettes aux attaques de groupes armés, les hommes et les garçons sont considérés comme plus vulnérables parce qu'ils sont perçus comme des combattants potentiels ; ils sont soit tués soit recrutés par la force pour neutraliser cette menace.

Dans les zones où la présence de l'État est accrue, les gens ont dit que les hommes sont souvent arrêtés sous prétexte qu'ils appartiennent à un groupe armé, ou qu'ils n'ont pas obéi à un ordre quelconque donné par un agent de l'État ou encore, dans d'autres cas, parce qu'ils n'ont pas accepté d'effectuer des travaux forcés (y compris le transport d'équipement militaire) imposés par les FARDC. Certaines des personnes interrogées ont aussi expliqué que les hommes sont ciblés dans le cadre d'arrestations ou de détentions parce qu'ils sont à même de mobiliser des ressources familiales en échange de leur liberté – par exemple en vendant des biens comme des motocyclettes ou des terres. Dans le Lubero, un homme a dit : « Si vous voulez vous faire de l'argent, les arrestations arbitraires sont le meilleur moyen ».

## L'incidence de l'insécurité sur les femmes et les filles

Les femmes sont, selon les témoignages, les plus vulnérables aux violences sexuelles, en particulier lorsqu'elles marchent le long de routes ou se rendent à leurs champs. Les acteurs armés prédominants dans une zone, quels qu'ils soient, sont selon les personnes interrogées, les principaux coupables de viols et d'autres actes de violence sexuelle. Les groupes armés se seraient livrés à des actes de ce type durant des attaques sur des villages, et les soldats des FARDC auraient commis des viols et d'autres actes de violence sexuelle principalement durant les opérations militaires. Dans les zones plus stables, la plupart des violences sexuelles sont attribuées aux civils, et elles prennent la forme de viols, de mariage forcé ou précoce, de prostitution infantile et de violences conjugales.

*« Les hommes ne se déplacent plus à pied dans ce village, puisque ce sont surtout eux qui sont enlevés. »*

Femme du Kalehe

*« Ils ont enlevé mon fils de 18 ans. J'ai payé 150 dollars pour sa libération. Il a été libéré, mais il avait déjà été mutilé. »*

Homme du Kalehe

Nombre des femmes qui ont participé à l'évaluation d'Oxfam ont parlé de la honte que ressentent les femmes suite à leur viol, ainsi que du traumatisme de l'attaque, qui peut entraîner des grossesses non désirées ou des maladies sexuellement transmissibles. Une femme du Fizi a expliqué que les femmes refusaient de dire à qui que ce soit qu'elles avaient été violées, « de peur de perdre notre époux, ce qui est déjà arrivé à une femme de notre village ». Les femmes ont parlé des conséquences des violences sexuelles sur leurs moyens de subsistance et leur aptitude à s'occuper de leur famille. Une autre femme du Fizi a déclaré : « Après un viol, une femme ne peut plus se rendre dans son champ, mais ensuite c'est la faim qui attaquera sa famille ». Les recherches d'Oxfam indiquent que la honte associée au viol est étroitement liée aux rôles traditionnels des sexes, lesquels doivent être abordés dans le cadre d'efforts plus larges de lutte contre la violence sexuelle.

Les femmes sont aussi touchées par la mort ou l'absence de leur époux. Certaines veuves ont dit se sentir plus vulnérables (physiquement et financièrement, puisqu'elles se trouvent dans une position plus faible devant la loi sur les questions d'héritage et de droits fonciers) et éprouver des difficultés à gérer la famille seules. Un groupe de jeunes femmes dans le Haut-Uélé ont expliqué que leurs maris avaient été tués par la LRA, et qu'« elle se sentaient ciblées maintenant qu'il n'y a plus d'hommes pour défendre leur communauté ». Dans le district d'Ituri, les femmes ont expliqué à Oxfam que l'insécurité et l'absence de moyens de subsistance contribuent à un nombre accru de mariages précoces – « pour assurer un tant soit peu de sécurité ».

D'après certaines personnes ayant pris part à l'évaluation, l'insécurité constante et l'impact négatif qu'a celle-ci sur les revenus familiaux mettent les femmes dans une position encore plus vulnérable. Certaines femmes, en particulier les femmes déplacées, ont dit s'être vues obligées de vendre de l'alcool ou de se prostituer pour survivre. Les personnes interrogées ont indiqué que cette marginalisation vient aggraver la position déjà inférieure des femmes dans la société traditionnelle, ainsi qu'en termes de droits égaux à la propriété ou d'accès à la justice.

Le conflit a aussi influencé la dynamique entre les genres : dans un village de l'Ituri, les femmes ont dû entreprendre des travaux lourds – activités précédemment réservées aux hommes. Plusieurs femmes ont aussi expliqué que les extorsions au moyen d'arrestations arbitraires ont une incidence sur les choix de moyens de subsistance de la famille : « Nous perdons facilement tous nos biens pour faire sortir nos maris de prison, parce qu'il faut payer un pot-de-vin pour être libéré. Nous, les femmes, devons nous endetter pour les libérer ».

*« Plusieurs personnes ont fui cette zone pour se rendre à Bukavu, à cause de la honte [d'avoir subi des violences sexuelles]. »*

Homme du Kalehe

*« Cette guerre nous plonge dans une pauvreté extrême et cause bien des morts. Les enfants ne vont plus à l'école et les gens fuient vers des zones qui sont un peu plus sûres. Ceux qui retournent à leur village travailler leurs terres pour subvenir aux besoins de leur famille sont tués durant les confrontations, ou violées, quand il s'agit d'une femme ou d'une fille seule dans un champ. »*

Femme du Rutshuru

# 4 QUEL DEGRÉ DE SÉCURITÉ ASSURENT LES FARDC ?

## Sentiments mitigés

Les personnes ont fréquemment suggéré que la présence de l'armée congolaise (FARDC) dans une zone était essentielle pour assurer un degré accru de protection<sup>14</sup>. Néanmoins, la protection des FARDC a un prix. Un négociant du Kalehe a exprimé une opinion partagée par beaucoup en déclarant : « Ceux qui vous protègent sont aussi ceux qui causent votre insécurité. » Cette opinion était aussi répandue dans les zones qui ont été plus stables, et où les FARDC, parallèlement à d'autres acteurs et services publics, se sont livrés à des actes informels d'extorsion.

*Dans l'ensemble des communautés, environ deux tiers des personnes recrutées pour l'évaluation étaient d'avis que les FARDC contribuent à leur protection et un tiers environ pensaient le contraire<sup>13</sup>.*

## Payer pour être protégé

Les personnes interrogées associaient généralement la présence de soldats des FARDC à leur implication dans des actes d'extorsion comme le travail forcé, les points de contrôle illégaux, les arrestations arbitraires et les détentions illégales. À Uvira, les négociants ont expliqué qu'ils doivent payer (en nature ou en espèces) à trois points de contrôle différent sur le chemin du marché, et verser cinq autres types d'impôts pour vendre leurs produits une fois qu'ils y sont. Les mesures censées protéger les gens (p. ex. points de contrôle ou patrouilles nocturnes) finissent souvent par devenir des occasions d'extorsion. À Beni, par exemple, les soldats des FARDC se sont rassemblés le long des principaux réseaux routiers en attendant d'être déployés contre les ADF/Nalu et ont interdit aux gens l'accès à leurs terres « pour éviter que les civils ne soient pris pour des rebelles ». Entre-temps, les soldats des FARDC et leurs épouses se sont rendus sur les champs pour ramasser les récoltes et les vendre sur les marchés locaux. Ou bien, comme l'a dit une négociante du Kalehe : « Durant leurs patrouilles, ils nous volent nos téléphones et notre argent ».

*« Nous avons peur maintenant, parce qu'il n'y a plus d'armée dans ces villages. »*

Homme du Fizi

## Vivre dans la peur

Les personnes interrogées ont suggéré que les troupes des FARDC étaient elles aussi impliquées, bien qu'en moindre mesure que les groupes armés, dans de nombreux pillages, violences sexuelles et meurtres. Comme l'a dit une femme du Fizi : « Cela ne fait même pas trois semaines que j'ai échappé à un soldat qui m'avait déjà mise en position pour me violer. Heureusement, quelqu'un passait et le soldat m'a laissée partir ». Cependant, dans certaines communautés, les gens ont précisé que les FARDC avaient considérablement réduit leur implication dans les violences sexuelles<sup>15</sup>.

## Impact sur les moyens de subsistance des populations

Du fait de la sécurité améliorée dans les zones contrôlées par les FARDC par rapport aux zones soumises au contrôle de groupes armés, certaines personnes – principalement des femmes, qui sont plus susceptibles de quitter le village pour aller travailler dans les champs ou se rendre au marché – ont dit être en mesure de se déplacer plus librement pour cultiver ou vendre leurs produits. Néanmoins, elles étaient toujours confrontées à l'insécurité le long des routes, ainsi qu'aux points d'extorsion mis en place par les FARDC elles-mêmes. Un négociant du Kalehe a affirmé : « En plus de l'insécurité [qui entrave notre activité], la multiplicité des impôts fait que nous travaillons à perte ». Son collègue a expliqué que les bénéfices éventuels qu'il gagnait étaient consacrés aux différents paiements requis pour faire passer ses produits par les points de contrôle situés sur le chemin. Dans ce contexte, la capacité des gens à subvenir aux besoins alimentaires de leur famille et à accéder aux services d'éducation et de santé reste très limitée.

*« Il n'y aura pas de paix, tant que ces barrières illégales existeront »*

Homme du Fizi

## Mécanismes d'adaptation

Lorsque les communautés pensaient que la protection assurée par les FARDC était limitée, ou qu'elles se méfiaient spécifiquement de la présence de certaines factions, elles comptaient souvent sur les groupes de défense locaux pour les protéger. Les relations entre ces groupes et les forces de sécurité locales de l'État variaient énormément entre les villages couverts par l'évaluation. Elles allaient de la collaboration ouverte et la fourniture d'armements à des mesures de répression contre le groupe de défense local et l'interdiction du port d'armes par des civils. Dans d'autres communautés, les personnes ont signalé que des groupes locaux de la société civile et des administrateurs avaient tenté de négocier une réduction de la quantité et du nombre de taxes imposées par les FARDC.

## Fuir la violence

Comme mentionné plus haut, certaines familles ont choisi de fuir la zone afin d'éviter les menaces des groupes armés. Ces familles déplacées se heurtent souvent à de nouvelles vulnérabilités, y compris le manque d'accès aux terres, tandis que les communautés d'accueil ont pour ainsi dire épuisé leurs propres ressources. Comme l'a dit un agriculteur du territoire de Walungu, Sud-Kivu : « Les PDI consomment tout ce que nous produisons parce qu'elles n'ont pas de champs. C'est un fardeau excessif pour les familles d'accueil. Les souffrances s'accumulent ici ».

La pression croissante qui s'exerce sur les terres et les autres ressources peut exacerber les tensions ethniques et autres entre la communauté d'accueil et les personnes déplacées nouvellement arrivées, en particulier dans les situations où les familles déplacées sont en fait de retour chez elles et peuvent faire valoir des revendications foncières à leur arrivée (*voir l'encadré 4*). Dans le Masisi, un aîné a dit que toutes les personnes déplacées (issues d'un groupe ethnique précis) devraient quitter la zone, parce qu'elles étaient, selon lui, la cause de l'insécurité alimentaire actuelle ou parce qu'on craignait qu'elles ne

soient munies d'armes à feu et n'« introduisent l'insécurité dans la communauté ».

#### **Encadré 4 : Intensification des tensions ethniques**

Depuis fin 2011, le conflit entre des groupes armés clairement affiliés à un groupe ethnique (y compris les Maï-Maï Raïa Mutomboki, les Maï-Maï Kifuafua, les Maï-Maï Nyatura et les FDLR) sur la zone frontalière entre le Nord et le Sud-Kivu a englobé « le ciblage délibéré et brutal des civils et la destruction de biens appartenant à des civils... Bien que les chiffres exacts n'aient pas été confirmés, [le conflit] a entraîné une perte massive de vies humaines (plus de 350 personnes auraient été tuées rien qu'en juin 2012), l'incendie volontaire de logements de civils et, dans certains cas, de villages tout entiers. Bien que ces chiffres ne soient pas exhaustifs et que toutes les attaques ne puissent pas être confirmées, au moins 20 attaques commises par des Raïa Mutomboki et des Maï-Maï Nyatura et les FDLR ont été signalées entre le 13 juillet et 16 août 2012 dans les territoires de Masisi et de Walikale ». <sup>16</sup>

Le conflit a entraîné une augmentation de la tension interethnique entre les communautés des Tembos, Regas, Nyanges et Hundes, et entre les communautés hutues et tutsies. Oxfam a reçu des rapports émanant de communautés qui expliquaient que les mariages interethniques n'avaient pas été rares récemment, mais qu'à présent les fils intégraient des groupes armés ennemis, qui ciblaient des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays fuyant la violence, car ils les percevaient comme se rangeant aux côtés d'un groupe rival. En conséquence, des déplacements supplémentaires font que certaines zones sont plus homogènes sur le plan ethnique.



# 5 ENCERCLÉS PAR UN ÉTAT PRÉDATEUR

## Jouir de la sécurité assurée par l'État

Dans l'ensemble de l'est de la RDC, l'amélioration de la sécurité dans une zone entraîne souvent la présence d'une variété d'acteurs publics, en plus des FARDC, y compris la police nationale (PNC), les services de renseignement nationaux (ANR), et divers départements gouvernementaux chargés des taxes, de la migration, de la santé, des terres et d'autres questions. Leur présence marque souvent le début d'un système informel mais généralisé d'extorsion (voir l'encadré 5), conformément à ce que font les FARDC et les groupes armés lorsqu'ils contrôlent une zone. Toutefois, ce qui est différent, c'est l'échelle et la multiplicité des acteurs publics impliqués dans ce type d'extorsion.

Les informations recueillies dans le cadre de l'évaluation effectuée par Oxfam suggèrent que les acteurs publics utilisent leurs positions pour soutirer de l'argent ou des biens aux communautés locales. Les communautés ont fait part de leur frustration face à cet état de fait, et ont dit se sentir abandonnées par l'État.

### Encadré 5 : Le prix de l'ordre public

Dans deux villages de l'Ituri, Province Orientale, plusieurs personnes ont dit que les membres de la PNC semblaient plus motivés par l'idée de faire fortune grâce à leur uniforme que par celle de servir la communauté. Les policiers demandaient apparemment plus de 100 dollars pour commencer à enquêter sur un délit.

Durant la période pendant laquelle l'évaluation a été effectuée, un incident a eu lieu, pendant lequel un homme est mort lors d'une embuscade ; sa famille a dû verser 110 dollars pour l'enquête de la police, puis 50 dollars de plus pour que son corps leur soit remis.

## Payer pour être protégé

Les personnes interrogées ont signalé que la vaste majorité des services publics perçoivent des impôts illégaux, arrêtent arbitrairement ou détiennent illégalement des gens contre de l'argent, ou encore exigent des versements de sommes importantes pour faire simplement leur travail. Dans le territoire du Lubero, un homme a dit : « Les policiers se considèrent comme des agents chargés de faire des arrestations, et non comme des agents chargés de l'ordre public ». Dans certains villages, les chefs traditionnels étaient considérés comme des décideurs corrompus dans le cadre de la résolution des différends liés aux droits fonciers – qui étaient souvent cités comme à l'origine des « troubles sociaux ». Dans une communauté du Kalehe, le *Mwami* (chef

*En moyenne, à travers toutes les communautés, environ la moitié des personnes ayant pris part à l'évaluation pensaient que la PNC (police nationale) contribue à leur protection, et la moitié environ pensaient que ce n'était pas le cas<sup>17</sup>.*

*« Nos autorités nous vendent au prix le plus bas à la LRA. Elles ne prennent aucune mesure pour nous protéger, mais collaborent en fait avec eux [la LRA] pour s'enrichir grâce à notre désespoir. »*

Homme du Haut Uélé

*« Les agents des services nationaux de renseignement ont abandonné leur mission. Ils se tournent maintenant vers le commerce. »*

Homme du Walungu

local) avait imposé un impôt illégal de 10 dollars à chaque négociant sur le marché – « alors que nous avons nous-mêmes construit ce marché », d'après une femme.

### **Vivre dans la peur**

Malgré la présence d'agences étatiques dans ces zones, certaines communautés ont dit que la violence commise par des groupes armés s'est transformée en vols à main armée par des hommes non identifiés. Les embuscades sont souvent très violentes et englobent souvent des tortures et des coups, les victimes étant forcées de transporter les biens qui leur ont été volés. Certaines des communautés situées dans des zones plus stables ont décrit la manière dont les criminels pénétraient dans leurs maisons tous les soirs à la recherche d'argent ou de biens, allant jusqu'à commettre des viols, des meurtres ou des tortures. La plupart de ces actes étaient attribués à des « hommes armés non identifiés », souvent soupçonnés d'être des bandits ordinaires (souvent des jeunes démobilisés) ou des soldats ou rebelles déguisés.

*« Ces hommes armés entrent dans nos maisons et exigent de l'argent. Si vous ne leur en donnez pas, ils vous tuent. »*

Homme du Fizi

### **Accès limité à la justice**

Malgré une présence physique dans certaines zones, le système judiciaire de l'État ne parvient pas à résoudre pacifiquement les différends ou à gérer les délits. Certaines personnes ont dit que l'impunité est la norme dans certaines zones, comme l'a expliqué un homme du Fizi : « Un homme a été arrêté après avoir violé une femme. Deux jours plus tard, nous l'avons vu dans la rue. La corruption a obtenu gain de cause ».

*« Il n'y a pas de justice ici parce que ce pays est très malade. »*

Homme du Fizi

En l'absence d'un système judiciaire efficace, certaines personnes auraient décidé de prendre elles-mêmes les choses en main. Cela prend la forme de la justice populaire ou de la rue, ou du paiement des FARDC, de la PNC ou de membres de groupes armés pour qu'ils procèdent à des règlements de comptes. Comme l'a dit une des personnes interrogées : « La justice n'existe plus ici. C'est la loi du plus fort. C'est celui qui a de l'argent qui a raison ».

Dans un village du Haut-Uélé, Province Orientale, les gens ont signalé que 17 cas de violence sexuelle avaient été signalés en un mois, mais que ces cas n'avaient fait l'objet d'un suivi judiciaire et que les auteurs présumés n'avaient pas été arrêtés. Cela accroît la probabilité que les gens aient recours à des pratiques de droit coutumier, malgré l'accès inégal pour les femmes à ces formes de justice et la corruption de nombreux chefs coutumiers.

# 6 PRIS ENTRE DEUX FEUX

Il est essentiel de comprendre l'impact produit par les changements fréquents des entités qui contrôlent une zone pour saisir la dynamique générale de la protection dans l'est de la RDC. Le contrôle change rapidement et les lignes entre différentes zones contrôlées ou contestées par des acteurs armés sont souvent floues. Ce sont ces zones qui sont généralement les plus risquées pour les populations locales, car ces dernières y sont moins en mesure de négocier leur protection et leur survie. Dans le Sud-Irumu (PO), certaines personnes interrogées ont même dit préférer la situation actuelle d'« exploitation contrôlée » par les miliciens à la vie sous le contrôle des FARDC car, dans le cadre de ce dernier scénario, il y avait plus de contrattaques par les miliciens, durant lesquelles se produisaient de nombreux actes de violence et vols des biens des populations<sup>18</sup>.

Dans les zones dont le contrôle change souvent de mains entre l'État et les milices, les gens doivent souvent payer les deux groupes d'acteurs armés pour assurer leur protection. Dans un village du Lubero, il a été signalé qu'au moins 350 agriculteurs doivent payer une taxe mensuelle d'entre 5 et 10 dollars aux FARDC et de 5 dollars aux Maï-Maï.

Dans ces zones, les gens ont signalé que les communautés sont souvent piégées entre les FARDC et les miliciens locaux, et punies pour leur collaboration prétendue avec les forces occupantes antérieures. Comme l'a déclaré une femme du Fizi : « Lorsque les troupes [gouvernementales] arrivent, il se produit un changement complet dans la zone. Les personnes sont taxées pour avoir collaboré avec des éléments des groupes armés ». Mais lorsque la zone est reprise par le groupe armé : « Ils se vengent sur la population locale, affirmant que ses membres espionnent pour les FARDC et leur transmettent des informations ». Ce changement fréquent de contrôle tend à survenir parce que les rotations des soldats des FARDC sont souvent soudaines et mal planifiées, en particulier lorsqu'ils sont redéployés dans le cadre d'opérations militaires dans d'autres zones. Comme l'a demandé un homme du Kalehe : « Pourquoi l'armée part-elle sans avoir mis en place des successeurs ? »

*« Nous sommes devenus un point d'approvisionnement privilégié pour les Maï-Maï et les FARDC. Ils pillent notre bétail et nos cultures, et imposent une taxe de 30 dollars à tous les agriculteurs pour l'accès à leurs champs. »*

Homme du Lubero

*« La population de ce village a rebaptisé les opérations militaires AMANI LEO (la paix maintenant), KIMIA 1, et KIMIA 2 (calme) et les appelle maintenant VITA LEO (la guerre maintenant), FUJO1, et FUJO 2 (tumulte). Nous craignons que les mêmes menaces [que nous subissons durant ces opérations] se reproduisent à l'avenir. »*

Homme du Sud-Kivu

# 7 PERCEPTIONS DU RÔLE DE LA MONUSCO

La mission de maintien de la paix des Nations unies en RDC a pour mandat d'aider le gouvernement, en tant que principal détenteur d'obligations, à protéger les civils. Certaines communautés considéraient que la MONUSCO avait apporté une contribution positive à leur sécurité. Dans un village du Lubero, où les FARDC avaient récemment perdu du terrain face aux FDLR, les gens ont exprimé leur reconnaissance à la MONUSCO pour sa présence et ont dit qu'ils craignaient le jour de son départ. Cependant, de nombreux membres d'autres communautés continuaient de critiquer vertement le rôle de protection de la MONUSCO. La MONUSCO était considérée comme extérieure à la sécurité de leur communauté : elle ne communiquait pas avec eux, n'assurait pas de patrouilles régulières visant à assurer une interaction avec la communauté ou réagissait trop tard aux incidents liés à la protection. Comme l'a dit un homme du district d'Ituri, dans un village où la MONUSCO a une présence importante : « Nous n'avons pas vraiment de relations avec eux, parce que nous n'avons aucun contact avec eux. Ils viennent ici pour nous protéger de la guerre, mais ils arrivent toujours trop tard ». Une femme du territoire de Masisi a déclaré : « Seule la présence des FARDC nous rassure. La dernière fois que la MONUSCO est passée par ici, c'était il y a trois mois ».

Certaines personnes ont commencé à se méfier de la présence de la MONUSCO dans leur zone. Les personnes interrogées avaient souvent des opinions tranchées sur les « intentions cachées » de la MONUSCO, la soupçonnant de soutenir des groupes armés (voir l'encadré 6). Dans le territoire de Kalehe, Sud-Kivu, un groupe de personnes interrogées a dit : « Si la MONUSCO quittait notre village, la situation serait calme puisque ce sont ses membres qui apportent un soutien aux FDLR ». Les personnes interrogées issues de communautés diverses de toutes les régions couvertes par l'évaluation ont exprimé des avis similaires, accusant la MONUSCO de soutenir les groupes armés.

*En moyenne, à travers toutes les communautés, une petite minorité des personnes ciblées par l'évaluation sont d'avis que la MONUSCO contribue à leur protection, mais la vaste majorité pense que ce n'est pas le cas<sup>19</sup>.*

*« Chaque fois que la MONUSCO est dans les parages, la situation empire. »*

Homme du Kalehe

## **Encadré 6 : La MONUSCO échoue à protéger les civils**

Suite aux tensions croissantes entre les combattants des Raïa Mutomboki et les FDLR dans le nord du Sud-Kivu, 40 civils ont perdu la vie et 35 ont été blessés lors d'une brutale attaque des FDLR sur Kamananga dans la nuit du 13 mai 2012. Cet incident s'est produit à seulement 2 km d'une base de la MONUSCO. La MONUSCO n'est pas intervenue.

Après l'attaque, une foule furieuse (au sein de laquelle se trouvaient peut-être des combattants Raïa) a protesté à l'extérieur de la principale base de la MONUSCO à Bunyakiri contre l'inaction de la MONUSCO et sa collaboration perçue avec les FDLR. Onze agents de maintien de la paix ont été grièvement blessés durant la manifestation.

# 8 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Comme l'illustre ce rapport, des personnes occupant des positions d'autorité – militaires ou civils, acteurs étatiques ou non étatiques – dans l'ensemble de l'est de la RDC se livrent à l'extorsion des communautés locales, les considérant de fait en marchandises de guerre. Cela ne fait qu'enraciner encore plus la pauvreté et l'insécurité, et réduire l'aptitude des populations à reconstruire leurs moyens de subsistance. Dans le même temps, de nombreuses personnes se sentent frustrées face à ce qu'elles perçoivent comme leur abandon par l'État, mais considèrent tout de même qu'un État et une armée qui fonctionnent constituent leur meilleure chance d'être protégées.

Dans le cadre de cette réalité globale, la dynamique précise du conflit diffère d'une localité à l'autre, et le contrôle territorial change souvent rapidement. Il est essentiel de comprendre cette dynamique pour engager une action requise de toute urgence et qui peut avoir un impact immédiat et durable sur l'amélioration de la sécurité pour les populations.

Ceux qui cherchent à lutter contre l'insécurité dans l'est de la RDC ne doivent pas se concentrer seulement sur les zones en proie à des conflits actifs à un moment donné. Ils doivent prendre les mesures nécessaires et urgentes pour restaurer une présence militaire dans les zones où l'État n'assure aucune sécurité effective, et, réduire les changements fréquents de contrôle entre différents groupes armés dans le cadre d'une solution complète visant à améliorer la sécurité dans toutes les zones.

Oxfam exhorte les parties prenantes clés à prendre des mesures immédiates pour protéger les civils de violations commises par des groupes armés, l'armée nationale et les fonctionnaires publics locaux. Les recommandations suivantes traitent de chaque catégorie de violations.

## CONCERNANT LES VIOLATIONS COMMISES PAR LES GROUPES ARMES

**Le gouvernement de la RDC doit :**

- **faire une priorité des réformes du secteur de la sécurité qui auront l'impact direct le plus important sur la sécurité des personnes**, y compris le renforcement des systèmes de commandement et de contrôle, l'amélioration des conditions sociales et de travail des soldats et le renforcement des mécanismes de redevabilité des commandants et de leurs soldats ;

- **déployer (ou redéployer) une présence militaire de protection** dans les zones où le retrait des troupes a entraîné une insécurité accrue, tout en surveillant de près les mouvements de l'armée vers ces nouvelles zones de déploiement pour éviter les violations durant ces rotations ;
- **assurer la protection des civils au moyen de patrouilles efficaces des routes et des champs**, en favorisant un dialogue avec les communautés sur leurs préoccupations et en répondant aux besoins de protection différents des hommes et des femmes ;
- **s'abstenir d'utiliser les groupes armés comme des forces de substitution de l'armée nationale et examiner des moyens non militaires de désarmement des groupes armés**, en créant des moyens incitatifs économiques et sociaux pour dissuader les jeunes hommes de les intégrer, en consultant les leaders politiques, religieux et communautaires dotés de liens étroits avec les groupes armés et en relançant des programmes de désarmement volontaire.

**Les instances gouvernementales régionales et internationales doivent :**

- **examiner des moyens non militaires de désarmement des groupes armés étrangers**, y compris l'expansion de l'espace politique au sein de leur propre pays et la garantie de leur sécurité, la réintégration sociale et la participation active de la société afin d'encourager le retour des combattants étrangers.
- **s'abstenir d'apporter un quelconque soutien à tout groupe armé en RDC** et veiller au respect du régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies (rés. 1533).

**La MONUSCO doit :**

- **fournir une protection efficace aux civils** dans les zones où les FARDC sont absentes, et faire respecter le statut protégé de tous les non-combattants et le caractère civil des camps de PDI ;
- **maintenir une présence temporaire dans les zones les moins sûres**, conduire une analyse commune entre ONG, agences onusiennes et la MONUSCO sur ce qui menace le plus la protection ;
- **améliorer la communication avec les communautés et les dirigeants locaux** et les acteurs de la société civile pour renforcer la confiance et clarifier son mandat ; **collaborer avec les communautés en vue de leur protection**, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des jeunes hommes. Le déploiement d'un nombre accru de membres du personnel issus de la population civile devrait faciliter cette tâche.
- **veiller à ce que ses plans de déploiement traduisent les besoins de protection sur le terrain**, comme l'exige le Cadre d'élaboration de stratégies complètes pour la protection des civils dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations unies du Département des opérations de maintien de la paix – Département d'appui aux missions (DPKO-DFS).

## CONCERNANT LES VIOLATIONS COMMISES PAR LES FARDC<sup>20</sup>

**Le gouvernement de la RDC et les bailleurs internationaux doivent :**

- **faire une priorité des réformes du secteur de la sécurité** qui auront l'impact direct le plus important sur la sécurité des personnes;
- **s'acquitter de leur devoir de protéger les civils conformément au Code de conduite des FARDC**, en veillant à ce que les responsables et les soldats adhèrent aux instruments juridiques pertinents et les respectent ;
- **donner des lignes directrices claires à toutes les forces engagées dans des opérations militaires pour qu'elles fassent respecter le statut de tous les non-combattants**, et surveiller leur application, pour éviter que les civils ne soient victimes de violations sous prétexte qu'ils sont des « collaborateurs » avec les divers groupes de miliciens qui ont pu occuper la zone précédemment.

**À la MONUSCO :**

- assurer la mise en œuvre efficace de la **Politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme des Nations unies**, en veillant à ce que tout soutien apporté par les Nations unies à ces éléments de la FARDC soit suspendu dès la réception d'informations fiables indiquant que le récipiendaire se livre à de graves violations du droit international humanitaire, du droit relatif aux droits de l'homme ou du droit des réfugiés et lorsque les efforts précédents auprès des autorités concernées n'ont pas abouti à une cessation des violations ;
- **prendre des mesures innovantes** pour protéger les civils (conformément à la Résolution 2053 du Conseil de sécurité des Nations unies (2012)), y compris accroître les patrouilles nocturnes et les patrouilles à pied dans les champs et les marchés des zones susceptibles de devenir des poudrières, pour permettre aux civils de gagner leur vie. Elle devrait par ailleurs accroître sa présence de surveillance aux points de contrôle qui sont, de fait, des barrières illégales.

## CONCERNANT LES VIOLATIONS COMMISES PAR DES AGENTS DE L'ÉTAT

**Le gouvernement de la RDC et les bailleurs de fonds internationaux doivent :**

- **lutter de toute urgence contre les extorsions et les violations commises par les FARDC et la PNC**, en commençant par l'élimination des points de contrôle qui n'ont aucune utilité précise en matière de sécurité et en mettant fin aux abus commis au nom de la protection aux barrières illégales ;
- apporter leur soutien afin d'améliorer l'accès équitable des femmes à la justice et aux services de base.

- **continuer à apporter un soutien aux zones « stables »** comme certaines zones de l'Ituri, qui ont réussi à dépasser la phase d'urgence humanitaire, mais n'ont guère reçu de financement à plus long terme et tourné vers le développement ;
- **veiller à ce que les programmes et les politiques d'aide soient assez souples** pour répondre aux changements soudains du contexte de sécurité et pour satisfaire les besoins humanitaires urgents, ainsi que les **besoins structurels à plus long terme, notamment en favorisant l'autonomisation des femmes.**



# ANNEXE : GROUPES ARMÉS ACTIFS EN RDC<sup>21</sup>

**ADF** (*Allied Democratic Forces* – Forces démocratiques alliées) : Groupe rebelle islamiste dirigé par des Ougandais actif dans le territoire de Beni, près de la frontière ougandaise. Ce groupe a été la cible d'opérations militaires menées par les FARDC et la MONUSCO, y compris dans le cadre de l'« Opération Rwenzori », mais il est toujours actif.

**APCLS** (Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain) : Groupe Mai-Mai, dirigé par le « Général » Janvier, qui a refusé l'intégration dans les FARDC. Ce groupe est principalement formé de Hundes et opère principalement dans le nord du Masisi.

**FRPI** (Forces de résistance patriotiques en Ituri) : Groupe armé présent dans le Sud-Irumu, dans le sud de l'Ituri, Province Orientale, dirigé par le « Colonel » Cobra Matata. Après des négociations avec les FARDC en août 2012, la plupart des combattants se sont retrouvés à trois points d'assemblée, d'où ils attendent d'être intégrés dans l'armée. En novembre 2012, de sérieux doutes sont émis sur l'avenir et le succès d'une telle intégration.

**FDLR** (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) : Groupe armé, principalement hutu, avec une présence dans l'ensemble des Kivus, dirigé par d'anciens soldats rwandais génocidaires (ex-FAR), affirmant lutter pour la libération du Rwanda de son régime actuel. Ce groupe a été la cible d'opérations conjointes FARDC-MONUSCO au cours des quelques dernières années, mais, en dépit d'un certain affaiblissement, le groupe reste actif.

**LRA** (*Lord's Resistance Army* – Armée de résistance du Seigneur) : Groupe armé originaire du nord de l'Ouganda, dirigé par Joseph Kony. La LRA opère dans les districts du Haut et du Bas-Uélé en RDC, dans l'ensemble du Sud-Soudan et en République centrafricaine.

**M23** (Mouvement du 23 mars) : Groupe armé fondé en mai 2012 et composé principalement d'ex-CNDP qui ont quitté les FARDC au début du mois d'avril. Son but déclaré est de lutter pour la mise en œuvre complète des accords du 23 mars 2009, qui englobaient la réintégration des soldats du CNDP dans les FARDC. Le rapport le plus récent publié par le Groupe d'experts des Nations unies suggère que le Rwanda et l'Ouganda soutiennent le M23, dont les leaders sont principalement tutsis et qui est actif dans certaines parties du territoire de Rutshuru (Nord-Kivu).

**Nyatara** : Groupes armés de formation récente, composés principalement d'ex-PARECO intégrés aux FARDC puis déserteurs, qui affirment défendre les communautés hutues, principalement dans le Masisi, le Nord-Kivu, et le Kalehe, Sud-Kivu.

**Sheka** : Groupe armé dirigé par Sheka, principalement composé de combattants de Nyange, qui sont particulièrement actifs dans le territoire de Walikale (Nord-Kivu), y compris le long de zones frontalières avec le territoire de Masisi.

**Mai-Mai Yakutumba** : Groupe armé dirigé par le « Général » Amuri, qui contrôle de larges sections de la côte du lac Tanganyika dans le territoire de Fizi, tout au sud du Sud-Kivu. Il affirme défendre les intérêts de la communauté des Babembes (dont sont issus la plupart de ses combattants) contre la communauté des Banyamulenges, un groupe ethnique tutsi de pasteurs qui vivent dans la zone montagneuse à la limite des communautés babembes.

**Raïa Mutomboki** : Appellation générique de miliciens semi-autonomes originaires du territoire de Shabunda dont le but est de répondre aux violences constantes (principalement commises par les FDLR). Originaire de la communauté des Regas, ce groupe s'est rapidement étendu à la communauté Tembo vivant autour de la frontière divisant le Nord et le Sud-Kivu depuis le début de 2012. « Déclarant protéger les populations locales contre les FDLR principalement hutues, les Raïa Mutomboki ciblent les civils d'ethnie hutue, qu'ils considèrent comme des étrangers et des alliés des FDLR »<sup>22</sup>.

**UPCP** (Union des patriotes congolais pour la paix) : Coalition formée en 2012 entre plusieurs groupes armés plus petits, dont les groupes armés FCP/AP du « Général » Lafontaine, ancien dirigeant nande de PARECO et des hommes dirigés par le « Colonel » Kahasha, qui a déserté les FARDC en janvier 2012. Principalement active dans les parties méridionales du Lubero (Nord-Kivu).

## ANNEXE : MÉTHODOLOGIE

L'évaluation de la protection effectuée par Oxfam en 2012 a été principalement menée au moyen de groupes de réflexion, complétés par des entretiens individuels. Des ateliers de formation et de *debriefing* (compte rendu) ont été organisés avec des partenaires de la société civile, qui ont proposé une analyse supplémentaire de la situation sur le plan de la sécurité dans différentes zones.

Oxfam a choisi d'utiliser des groupes de réflexion au lieu d'une enquête pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, les données qualitatives produites par des groupes de réflexion peuvent donner des détails et des éléments contextuels que les enquêtes ou les sondages ne peuvent pas fournir. Les groupes de réflexion utilisent des questions principalement ouvertes, permettent aux « modérateurs » de poser des questions de suivi, encouragent une discussion entre les membres des groupes de réflexion et suivent un format relativement peu structuré. Deuxièmement, le style informel conversationnel des groupes de réflexion peut faciliter l'établissement de la confiance et susciter des réponses plus directes qu'un format d'enquête. Troisièmement, les enquêtes peuvent soulever des problèmes logistiques et budgétaires considérables dans les zones en proie à des conflits comme l'est de la RDC, parce qu'elles demandent des données démographiques précises (qui ne sont souvent pas disponibles) et un échantillon important et représentatif. Enfin, les groupes de réflexion ont le potentiel de profiter aux communautés en créant des espaces pour un dialogue ouvert sur les questions sensibles, dans lesquels les personnes peuvent exprimer leurs craintes en toute sécurité. La création d'espaces de ce type pourrait aboutir à une coordination améliorée en matière de sécurité au sein des communautés.

Les partenaires d'Oxfam issus de la société civile ont aussi mené un certain nombre d'entretiens individuels avec des notables de la communauté. Parmi eux

figuraient le chef du village et des membres haut-placés des FARDC, de la PNC et de l'ANR. Les entretiens individuels étaient importants pour comprendre les points de vue des dirigeants locaux ; veiller à ce que les personnes chargées de mener les recherches soient acceptées, réduisant ainsi tout risque potentiel, soit pour la communauté soit pour les chercheurs ; et recueillir ces points de vue séparément afin d'éviter tout parti-pris au sein des groupes de réflexion.

La sélection des villages, et des participants aux groupes de réflexion au sein de chaque village, a été décidée durant une série d'ateliers de deux jours organisés avec les partenaires d'Oxfam issus de la société civile. Ces ateliers ont identifié quatre catégories de villages :

- villages contrôlés par les autorités administratives étatiques congolaises ;
- villages contrôlés par les FARDC ;
- villages contrôlés par des groupes armés ;
- villages où le groupe au contrôle ne cessait de fluctuer.

Oxfam voulait examiner comment différents types de contrôle pouvaient influencer sur les opinions des communautés concernant les conditions de sécurité. Dans chaque catégorie, certains villages ont été sélectionnés parce qu'ils se situaient près d'une route principale et d'autres parce qu'ils étaient plus isolés, afin de déterminer si l'isolement géographique peut aussi influencer sur les perceptions des personnes concernant la sécurité. Certains des villages sélectionnés avaient une présence MONUSCO (une base à proximité, des patrouilles régulières, etc.), et d'autres pas. Enfin, Oxfam a travaillé avec des partenaires de la société civile locale pour veiller à ce que chacun connaisse quelque peu les villages sélectionnés et entretienne des rapports avec eux, et à ce qu'il soit ainsi possible aux partenaires d'accéder à chacun des villages sans leur faire courir de risques importants.

Oxfam a ensuite travaillé avec les partenaires pour sélectionner la population cible des groupes de réflexion. Les partenaires ont identifié la menace la plus importante qui pesait sur chaque village, et le groupe qui était le plus vulnérable face à cette menace. Oxfam a travaillé avec les partenaires pour identifier deux groupes de réflexion – un composé d'hommes et l'autre de femmes – de personnes les plus vulnérables à cette menace (par exemple hommes déplacés et femmes déplacées). Oxfam a répété cet exercice avec les groupes identifiés comme étant les plus vulnérables à la deuxième menace la plus importante dans chacun des villages. Le but était aussi de recruter un groupe de membres influents de la communauté, hommes et femmes, pourvu qu'il fût possible de trouver au moins deux femmes par village. Un total de cinq groupes de réflexion dans chacun des villages ont pris part à l'évaluation. La finalité de l'évaluation, le temps requis pour y prendre part et les mesures qui seraient prises pour protéger leur vie privée ont été expliqués à chacun des participants.

Après les discussions en groupe de réflexion, les partenaires de la société civile ont participé à un atelier de *debriefing* durant lequel ils ont analysé les conclusions initiales, identifié les enseignements et émis des suggestions concernant les étapes suivantes. Les aperçus et les résultats de l'analyse de la situation de sécurité ont été consignés et figurent dans le résumé de l'analyse qui figure dans ce rapport.

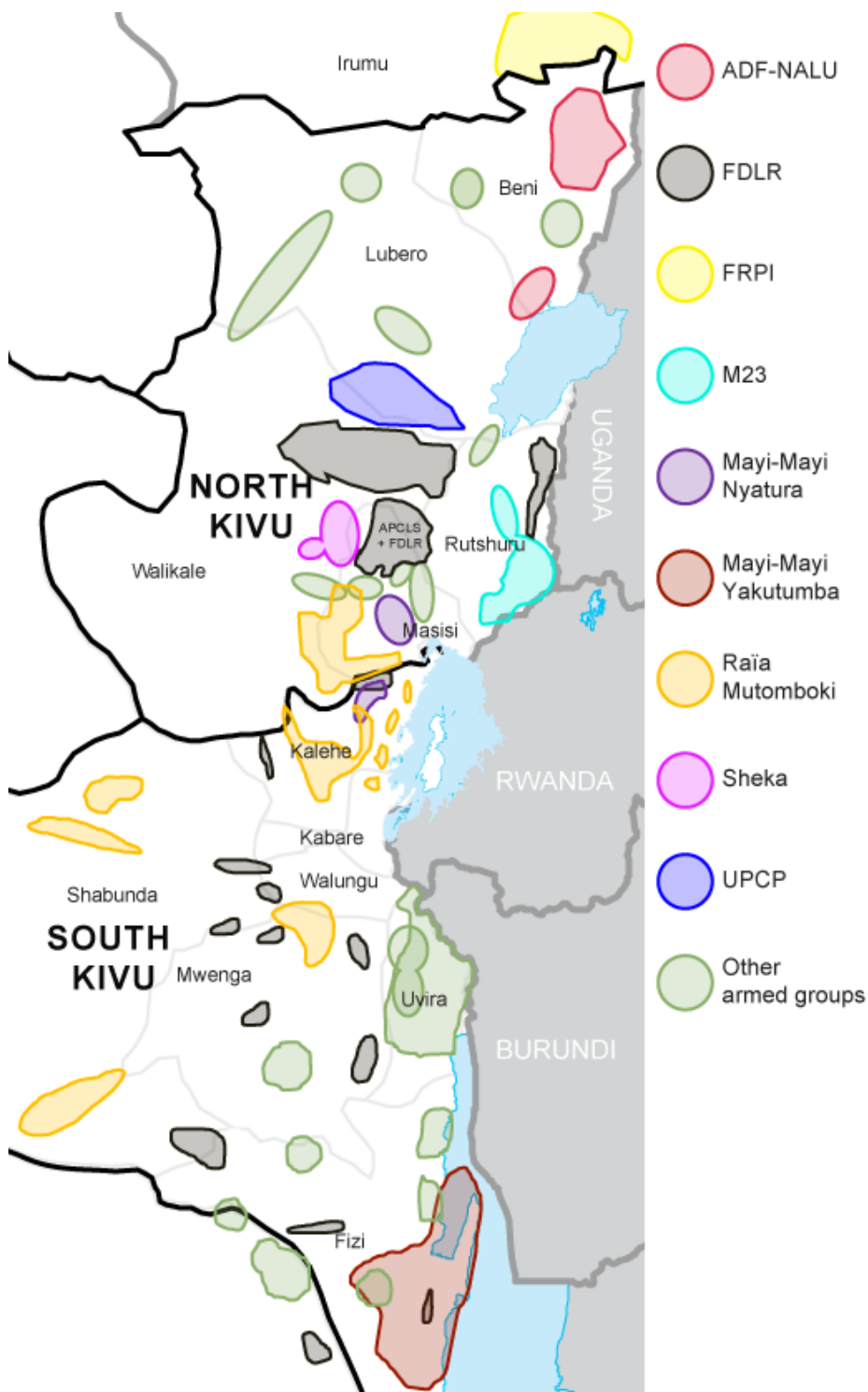
# ANNEX

Carte des régions comprises dans l'évaluation de la protection d'Oxfam en 2012 dans l'est de la RDC.



Sources : Oxfam GB ; USAID

**Carte des zones approximatives contrôlées par les différents groupes armés et les FARDC en août 2012. Nord-Kivu et Sud-Kivu, est de la RDC.**



Sources: Protection Cluster South Kivu; MONUSCO; Oxfam GB.

# NOTES

- 1 Résolution 1533 du Conseil de sécurité des Nations unies.
- 2 Oxfam et ses partenaires ont mené les deux discussions en groupe de réflexion – avec une moyenne de huit participants – et des entretiens individuels avec 751 hommes et 577 femmes. Le détail des localités n'a pas été dévoilé afin de protéger l'anonymat des participants. Les données recueillies sont de nature qualitative et n'ont pas été tirées d'un échantillon représentatif de la population. Ainsi, les données recueillies ne peuvent pas être généralisées pour une population plus large de l'est de la RDC ou d'autres zones en proie à des conflits. Les données présentent un riche compte rendu des expériences personnelles de personnes soumises à des menaces multiples et complexes. Pour un complément d'informations sur la méthodologie des recherches, voir l'annexe.  
  
Les données recueillies lors de l'évaluation de la protection de 2012 sont complétées et triangulées par des évaluations de la protection précédentes menées par Oxfam en RDC, des connaissances émanant d'opérations d'Oxfam sur le terrain dans l'est de la RDC depuis 51 ans, ainsi que des rapports et analyses d'organisations externes, y compris les partenaires d'Oxfam issus de la société civile locale. On supposera que les analyses et les conclusions se fondent sur un mélange de ces sources, à moins que nous n'ayons précisé qu'elles proviennent des données de l'évaluation de 2012.
- 3 Pour des rapports antérieurs, voir « We are entirely exploitable. The lack of protection for civilians in eastern DRC "*Nous sommes pleinement exploitables*": le manque de protection des civils à l'est de la RDC », Document d'information d'Oxfam, juillet 2011. <http://www.oxfam.org/en/policy/we-are-entirely-exploitable-drc-civilians-protection>. « Les femmes et les enfants d'abord : sur la ligne de front aux Kivus », Document d'information d'Oxfam, juin 2010. <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/congo-protection-survey-2010-07.pdf>
- 4 Voir : « In Search of an Army. How the Congolese army can improve civilians' safety », Document d'information d'Oxfam, novembre 2012 (à paraître)
- 5 Kemp, E., *Lessons from Oxfam's protection programme in Province orientale and parts of South Kivu, Democratic Republic of Congo*, mai 2012.
- 6 Voir : *Pour moi mais sans moi, c'est contre moi. Pourquoi les tentatives de stabilisation de la République démocratique du Congo sont infructueuses* Document d'information de lobbying d'Oxfam, juillet 2012. [www.oxfamblogs.org/eastafrica/upload/uploads/2010/09/DRC-stabilisation-brief.pdf](http://www.oxfamblogs.org/eastafrica/upload/uploads/2010/09/DRC-stabilisation-brief.pdf)
- 7 Chiffres pour août 2012. Source : OCHA, « UN Humanitarian Chief Valeria Amos visits DR Congo to draw attention to the deteriorating situation », Kinshasa/New York, 7 août 2012.
- 8 Chiffres de l'OCHA des Nations unies pour le Nord-Kivu (389 000 PDI), Sud-Kivu (378 000 PDI). Ces chiffres englobent les personnes qui ont été déplacées depuis début janvier 2012 et qui étaient toujours déplacées en septembre 2012.
- 9 Source : HCR des Nations unies. <http://www.unhcr.org/5058439a6.html>
- 10 Ces thèmes sont tirés d'une combinaison des recherches en cours d'Oxfam et des connaissances découlant du travail sur le terrain, ainsi que des données de l'évaluation de 2012.
- 11 Durant cette évaluation, les principaux groupes armés cités étaient les suivants : FDLR, LRA, ADF/Nalu, Nyatura, APCLS, M23, Mai-Mai Yakutumba, UPCP, FRPI, Raïa Mutomboki.
- 12 Participant de sexe masculin à un groupe de réflexion, Fizi.
- 13 Échantillon de 794 personnes interrogées, 5 pour cent s'étant abstenues.
- 14 En général, cette appréciation est extrêmement localisée et dépend de la capacité de protection des soldats, ainsi que de la perception de leur appartenance à des groupes armés intégrés précis. Pour une analyse supplémentaire des relations population civile-armée et des facteurs qui les influencent, voir : *In Search of an Army. How the Congolese army can improve civilians' safety*, Document d'information d'Oxfam, novembre 2012 (à paraître).
- 15 Bien que les raisons pour lesquelles cela s'est amélioré ne soient pas claires, certains suggèrent que cela est peut-être dû à un certain nombre de facteurs, dont une meilleure prise de conscience et des lois plus strictes.
- 16 Groupe sectoriel protection (*Protection Cluster*) du Nord-Kivu, Rapport : « Protection concerns in southern Masisi », 17 août 2012.
- 17 Échantillon de 784 personnes interrogées, 8 pour cent d'entre elles s'étant abstenues.
- 18 Entre la mi-février et la fin du mois d'août, de nombreuses villes étaient contrôlées par des miliciens, qui exigeaient de la population qu'elle donne des biens pour soutenir l'« effort de guerre ».

- <sup>19</sup> Échantillon de 782 personnes interrogées, 8 pour cent d'entre elles s'étant abstenues. La MONUSCO était présente dans 86 pour cent des communautés de personnes interrogées.
- <sup>20</sup> Pour des recommandations plus détaillées, voir : *In Search of an Army. How the Congolese army can improve civilians' safety*, Document d'information d'Oxfam, novembre 2012 (à paraître).
- <sup>21</sup> Ce glossaire énumère les principaux groupes armés cités dans ce rapport et illustre la situation des groupes armés en juin 2012, au moment de l'évaluation.
- <sup>22</sup> Centre d'information des Nations unies (2012) « United Nations alarmed over reports of further massacres in eastern DR Congo », 29 août 2012.

© Oxfam International Novembre 2012

Ce document a été rédigé par Steven Van Damme. Oxfam remercie Edmund Cairns, Samuel Dixon, Emma Fanning, Alison Giffen, Liesbeth Goossens, Aditi Gorur, Noah Gottschalk, Anna Ridout, Sophia Swithern, Joanna Trevor, Annick Van Lookeren, Nicolas Vercken, Skye Wheeler pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-211-0 mois, année. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam America ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australia ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-in-Belgium ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Germany ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam India ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Intermon Oxfam (Spain) ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org))  
Oxfam Ireland ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italy ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Japan ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Mexico ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))  
Oxfam New Zealand ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib (Netherlands) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org). Courriel : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)